

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Menuisier fabricant

Le titulaire du CAP menuisier fabricant est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier pour fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement ou agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

Au sein de l'entreprise, en atelier, son activité consiste à participer à la préparation de fabrication d'ouvrages très variés, par ses connaissances technologiques, par sa maîtrise des savoir-faire, à suivre le processus de fabrication de son ouvrage à partir du dossier technique, des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise, à mettre en œuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées, à réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la menuiserie et de l'agencement.

Il exerce son activité dans tout type d'entreprises. Le secteur économique correspond à la 2^{ème} transformation du bois qui fabrique des ouvrages de menuiserie, agencements et mobiliers. Les ouvrages de menuiserie-agencement et les mobiliers de production industrielle participent aux fonctions du second œuvre, aménagement et agencement des locaux privés ou publics. Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés aux habitations individuelles ou collectives, aux locaux professionnels (usines et bureaux), aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux d'accueil de public...

Il intervient d'entreprise pour préparer et fabriquer des ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés dans le cadre de commandes de clients variés. Il met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution des ouvrages tels que les menuiseries, les agencements et les mobiliers. Au sein de l'atelier de fabrication, il est amené à suivre le processus de fabrication selon les moyens manuels et/ou numériques de l'entreprise, à organiser son poste de travail, à réaliser en autonomie les tracés, les usinages et l'assemblage des composants d'un ouvrage, à respecter l'hygiène et la sécurité aux différents postes de travail. Il opère suivant un processus artisanal et/ou industriel. Il participe, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions :

- préparation de sa fabrication ;
- fabrication ;
- maintenance des matériels ;
- logistique ;
- préparation pour la mise en œuvre sur site.

Certaines de ces activités seront liées à des conditions restrictives.

Débouchés :

Les titulaires de ce diplôme travaillent chez des fabricants d'ouvrages d'aménagement et agencement en bois et matériaux dérivés ou associés. Le secteur de la menuiserie est essentiellement artisanal ; celui de la production de mobilier essentiellement industriel. C'est donc en atelier que travaille principalement le menuisier fabricant.

Programme

Grille horaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h

Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques-Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture art.	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h

Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7
---	-------	-------

Enseignements professionnels

- **Communication technique:** Les systèmes de représentation, les documents techniques, les outils de communication.

-**L'entreprise et son environnement:** Les intervenants, les garanties et les responsabilités de l'entreprise, les systèmes économiques

-**Expression graphique** (dessins de fabrication, plans d'architecte etc), conventions et normes de représentation, logiciels de tracé, d'optimisation, de DAO.

-**Les ouvrages :** menuiseries extérieures et intérieures ; ouvrages d'agencement et mobilier, c'est à dire portes et fenêtres, mais aussi volets ou persiennes, portails et portillons, placards et rangements, mobiliers de collectivités, habillages muraux.

-**Les matériaux et produits :** Les matériaux bois et dérivés, du bois les essences, les produits en plaques, les produits de jointoiement et de calfeutrement, de fixation et d'assemblage, de traitement, de préservation et de finition. Leurs propriétés et caractéristiques physiques et mécaniques. Les composants (produits manufacturés, quincailleries, accessoires...)

-**Les procédés et processus de réalisation :** les moyens et les techniques de tracé et de préparation, l'organisation du poste de travail, les moyens et les techniques d'usinage, les moyens et les techniques d'assemblage et de montage, les moyens et les techniques de mise en forme et de placage, les moyens et les techniques de contrôle, les moyens et les techniques de finition, les moyens et les techniques de traitement, les moyens et les techniques de manutention, de conditionnement, de stockage et de chargement, les moyens et techniques de maintenance des outillages, des équipements

-**L'organisation des processus de fabrication** selon les critères géométriques, dimensionnels, technologiques des pièces à usiner ; réglage, contrôle et suivi des opérations.

-**Santé et sécurité au travail:** Le document de la prévention des risques, les acteurs et partenaires de la prévention, l'identification des dangers (notamment liés à l'utilisation de produits colles, vernis, solvants et de machines dangereuses), l'analyse des risques et les mesures de prévention, les mesures de prévention adaptées au métier les risques spécifiques, l'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier, le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail. La protection de son poste de travail.

-**Le contrôle et la qualité :** détection des défauts et malfaçons ; les critères d'appréciation de la qualité et les moyens de les mesurer et de les contrôler.

-**Maintenance :** entretien préventif (nettoyage, graissages) ; organes à remplacer ; essais ; vérifications.

Stages

Les " stages " appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

Examen

Enseignement professionnel :

- Préparation de la fabrication, coeff. 4
- Fabrication d'un ouvrage de menuiserie agencement ou mobilier, coeff. 12 (dont coeff. 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre uniquement pour les candidats scolaires et apprentis)

Enseignement général :

- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique, coeff. 3
- Mathématiques, physique-chimie, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Prévention santé environnement, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1

Epreuve facultative

- Arts appliqués et cultures artistiques

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables. *Par exemple :*

- BACPRO Technicien menuisier-agenceur
- BACPRO Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- BP Charpentier
- BP Menuisier
- BP Plâtrerie et plaque
- MC Plaquiste

Où se former à proximité d'Aubagne ?

- **En lycée public**

Aix en Provence – Lycée Vauvenargues

Marseille 13^e – Lycée Diderot

- **En lycée privé**

Marseille 15^e – LP La Cabucelle

- **En apprentissage**

Aix en Provence – Centre de formation du bâtiment d'Aix les Milles

Marseille 11^e – CFA du bâtiment de Marseille

Marseille 12^e – CFA régional des Compagnons du Devoir du Tour de France